

« Malgré les ennemis et les peureux »

(Le cardinal Villeneuve)

Le danger de perdre de vue le fond de la question dans la grève de l'amiante – Conclusion d'une conférence de Son Éminence le Cardinal Villeneuve – Ce que dit le Père Sertillanges du vice de l'autorité

Il en est des grèves comme des guerres : on finit de part et d'autre par perdre de vue les raisons qui les ont déclenchées. Cela menace de devenir le cas dans la grève de l'amiante : l'aspect purement légal tend à masquer l'aspect social et moral du conflit.

Quand les plaideurs s'emparent d'une cause, ce n'est généralement pas pour l'éclaircir. Aussi beaucoup de gens qui s'étaient fait une opinion honnête ne savent plus quoi penser depuis que M. Antoine Rivard, ministre sans portefeuille, est venu débiter à Montréal le discours qu'il n'a pas eu la permission de faire durant la dernière session du Parlement provincial.

* * * * *

À ceux qui auraient pu l'oublier, nous rappelons le document formidable que le Devoir publia le douze janvier dernier sur East Broughton. L'étude de M. LeDoux mettait à nu un état de choses qui étaient familier aux gens de la région de l'amiante, mais qui glaça de stupeur le reste de la population. Les gens simples refusaient de croire, même après Saint-Rémi d'Amherst, qu'il y eût des usines dans la province de Québec où l'on méprisât à ce point la vie des ouvriers.

Dans cet article, il était démontré que l'amiantose et son alliée la tuberculose font des ravages épouvantables chez les ouvriers de l'amiante et leurs familles. Par exemple, le taux de mortalité par tuberculose (et amiantose) a atteint à Thetford en 1943 le taux incroyable de 391.7 comparativement à 40.2 pour Granby et à 39.3 pour Sorel, deux villes industrielles d'importance à peu près équivalente. Depuis la publication de l'étude de M. LeDoux, nous avons appris qu'un examen des enfants de l'école du village à East Broughton a révélé que plus de trente pour cent sont atteints à un degré variable de tuberculose. Ceux qui ont vu les conditions ignobles dans lesquelles leurs parents sont forcés de travailler ne s'en étonnent nullement.

L'on pourrait normalement espérer que le gouvernement provincial prît des mesures énergiques pour mettre fin à ce meurtre *légalisé*. L'opinion publique était bien prête à pardonner les insouciances du ministre de la Santé et les farces plates du premier ministre, pourvu que l'autorité agît vite et avec fermeté.

Les jours et les semaines se passèrent, sans que le gouvernement donnât le moindre signe de vie. Les ouvriers et les villageois d'East Broughton continuaient à étouffer dans la poussière; les malades mouraient, des ouvriers tombaient

malades et leurs familles étaient inscrites sur la liste de secours des « Mères nécessiteuses ».

Puis un beau jour ce fut l'explosion. Le ministre Barrette fit à la Chambre une sortie véhémement. Contre les compagnies ? Nullement; elles étaient à l'abri de tout reproche. Mais contre M. LeDoux, contre le Devoir, contre ceux qui créent une mauvaise réputation à la province de Québec en faisant des révélations de cette nature.

Du même coup M. Barrette déclarait qu'il voulait des « patrons riches et prospère dans la province ». Quant à la santé des ouvriers, il annonçait avec fracas que ses experts pratiquaient « le comptage de la poussière ».

Cela se passait le 17 février. Une semaine plus tard, le 24 février, le gouvernement faisait adopter le bill 60 tiré textuellement du code du travail retiré quelques semaines plus tôt en grinçant des dents. C'est au cours de ce débat que M. Duplessis traitait de « saboteurs » plusieurs chefs des syndicats et que M. Barrette affirmait : « les aumôniers endurent, ils regrettent ce qui arrive, ils nous disent qu'ils endurent jusqu'à ce que le ménage se fasse, et le ménage se fera ».

* * * * *

C'est dans cette perspective qu'il faut envisager la grève de l'amiante. Il faut se rappeler

1.—qu'il n'existe probablement pas d'industrie dans Québec où il y ait autant de misères et de rancunes accumulées par deux générations d'exploitation humaine;

2.—que, dès avant la déclaration de la grève et dès les premières semaines qui l'ont suivie, le gouvernement, par son inaction d'abord, puis par les déclarations violentes du premier ministre et du ministre du Travail, a pris fait et cause pour les compagnies et contre les ouvriers.

De braves gens nous disent : pourquoi les ouvriers ne se soumettent-ils pas à la loi ? Qu'ils commencent par rentrer à la mine et notre sympathie leur sera acquise.

Y a-t-il parmi les gens d'ordre qui tiennent de tels propos, un seul individu qui a visité une usine d'amiante ? Et, s'il en est, s'en trouve-t-il un seul qui consente à y travailler en compagnie des ouvriers ? À cent milles de Thetford et d'Asbestos, il est facile de prodiguer des conseils de sagesse aux grévistes. Mais ceux-ci savent que le respect de la loi travaille contre eux depuis cinquante ans. C'est dans le plus grand respect des lois qu'ils contractent l'amiantose, qu'ils en meurent, que leurs femmes ou leurs veuves reçoivent une pitance des « mères nécessiteuses ».

Ils savent aussi que les compagnies sont toutes-puissantes sur la Commission des Accidents du travail. Ils voient leurs compagnons transportés sur des civières vers Saranac et les sanatoriums de la province de Québec. À mesure qu'ils avancent en âge ils voient leurs rangs s'éclaircir, attendant avec angoisse que leur tour vienne. Et tout cela se fait au nom de la loi, par respect de l'ordre établi.

* * * * *

Le 7 avril 1937, Son Éminence le cardinal Villeneuve donnait une conférence au Palais Montcalm à Québec sur l'encyclique *Divini Redemptoris*. Après une description saisissante de ce qui se passe dans les mines de la province de Québec, le grand disparu concluait :

Voilà, Messieurs, ce qui se passe ... en Russie, dites-vous, en Afrique, du moins au Mexique ou aux États-Unis, en tout cas dans quelque partie éloignée de notre pays ? Non, Messieurs, dans la province de Québec, pas si loin peut-être de la vieille capitale, dans le comté que je n'ose nommer. Disons que c'est un cas extrême et singulier. Pour éviter toute équivoque, il me faut déclarer que je ne l'ai pas vu de mes yeux.

Quoi qu'il en soit, si les propriétaires de mines continuaient à ce prix de faire leurs millions, et si les gouvernements de toutes couleurs continuaient de ne pas les inquiéter, *nous n'aurions plus besoin des autres pour apprendre à nos gens à faire la révolution chez nous; elle éclatera d'elle-même, sous la pression des injustices et des abus sans nom.*

L'Église, elle, veut défendre et défendra ceux qui souffrent et sont ainsi écrasés. Si la voix de Pie XI gêne le monde, Pie XI ne se gêne pas de répéter ce qu'il a déjà prononcé. Les Évêques non plus ne se gêneront pas, -- ils organiseront cette fin les bataillons d'Action catholique, Jeunesse, Ouvriers, Agriculteurs, tous, -- et c'est ainsi que le monde une fois encore, malgré les ennemis et les peureux, sera sauvé.

« Malgré les ennemis et les peureux », s'écriait l'éminent cardinal. Les ennemis, nous les connaissons, nous savons où ils logent. Mais les peureux, ceux qui écrivent des traités sur la justice sociale mais qui ne risqueraient pas un seul de leurs cheveux pour en assurer le triomphe, ils sont dans nos rangs. Ce sont eux qui réclame à grands cris le retour à la mine au nom du respect dû à l'autorité. Nous leur dédions ce passage du R. P. Sertillanges :

Quand les pouvoirs abusent ou abdiquent, ils invitent le peuple *entier* à l'abus et à l'abandon de lui-même. Ils provoquent les réactions; ils propagent des semences de révolutions. Il n'y a pas de révolution et de désordre qui ne provienne de quelque vice de l'autorité, soit par action, soit par omission. Tout ce qui est bien gouverné se tient au calme et prospère. Et ce qui gouverne, directement ou indirectement, c'est la conscience.

Avec un peu plus de conscience et de sens social chez ceux qui détiennent l'autorité, il y aurait longtemps que la grève de l'amiante serait réglée. Mais le pouvoir politique abuse contre ceux qui sont faibles et abdique devant ceux qui sont forts. Ce qui gouverne, dit le Père Sertillanges, c'est la conscience. Il en faudrait un peu plus à Québec.

Rappelons aux tenants de la légalité que la devise de Pie XII est : *Opus Justitiae pax; la paix est le résultat de la justice*. Est-ce de la démagogie ?

Sources : «Gérard Filion, « Malgré les ennemis et les peureux », *Le Devoir*, 20 avril 1949, p. 1.

© 2001 Claude Bélanger, Marianopolis College